

## Fac de droit-Orientation

Par **Dan\_Henry**, le 11/12/2018 à 09:07

Bonjour, je suis Daniel, je suis en L dans le lycée Marcelin Berthelot. Et bien voilà, mon objectif l'année prochaine était de rejoindre une fac de droit. Je mets mon objectif en doute à cause notamment de certaines matières. Au premier trimestre je tournais à 12 de moyenne générale avec 15 en option droit, 15 en histoire-géopolitique, 15,5 en espagnol, 13,5 en Litt Étrangère litt anglaise, 9 ou 9,5 en littérature française, 8 en philo et..8 en anglais. C'est pas fameux... Je me demandais donc si avec cette moyenne ( même si j'essaierai de m'améliorer pour le second trimestre) j'ai des chances lors de Parcoursup d'être admis dans certaines fac et non d'être mis en attente ce qui serai mon plus grand cauchemar...

Par **Isidore Beautrelet**, le 11/12/2018 à 09:27

Bonjour

Jusqu'à preuve du contraire il suffit d'avoir le bac pour entrer à l'université.

Votre moyenne générale sera juste prise en compte pour savoir si vous devez intégrer un cursus aménagé, le fameux "oui si".

Mais avec 12 moyenne vous ne devriez pas en principe être concerné.

En tout logique, si vous obtenez votre bac, vous devriez être admis sans difficulté dans une faculté de votre région.

En revanche, ce sera plus compliqué si vous

souhaitez quitter votre région car avec Parcoursup l'accent est mis sur la primo-localité.

Par **Dan\_Henry**, le 11/12/2018 à 12:58

Merci bien, donc je n'ai pas de soucis à me faire c'est bien ça? Je serai donc bientôt la bienvenue dans une fac de droit ! Merci encore de cette rapidité! Encore une petite chose, le fait d'avoir option droit est un petit bonus ?

Par **Isidore Beautrelet**, le 11/12/2018 à 14:50

Bonjour

[citation] Je serai donc bientôt la bienvenue dans une fac de droit ! [/citation]

Reste à obtenir votre bac [smile3]

[citation] Encore une petite chose, le fait d'avoir option droit est un petit bonus ? [/citation]

Pas du tout ! La façon de travailler le droit au lycée n'a rien mais alors vraiment rien avec celle de l'université. Vous avez sans doute appris des choses intéressantes mais la méthodologie n'est pas adapté ou alors peu exigeante.

Au final, cela peut même devenir un handicap si vous avez le fâcheuse tendance à traiter les exercices comme vous le faisiez au lycée.

J'en profite également pour vous dire que les terminal L se font souvent piégés avec la dissertation juridique. Encore une fois, c'est parce qu'ils ont tendance à faire comme on leur a appris au lycée alors que la dissertation juridique a sa propre méthodologie.

Mais rassurez-vous vous verrez tout ça lors des TD.

Par **Dan\_Henry**, le **11/12/2018** à **23:46**

Merci bien! Si jamais j'ai d'autres questions, je n' hésiterai pas :).